



## Commission Régionale Football Loisirs

Et Bariani

SAISON 2017/2018

### PROCÈS-VERBAL N°1

---

Réunion du : mercredi 30 août 2017

---

Président : M. MATHIEU

Présents : MME. GOFFAUX – MM. DARDE – GORIN – DELPLACE – LE CAVIL THOMAS.

Excusés : M. DUPUY – ROYAN – ELLIBINIAN (représentant CRA)

---

#### INFORMATION

Les clubs utilisant un terrain mis à leur disposition par la Ligue de Paris Ile de France de Football doivent impérativement s'acquitter de leur cotisation annuelle avant le 15 septembre de l'année en cours (date butoir) auprès du responsable de la Commission chargé du recouvrement. En cas de non paiement de la dite cotisation le club est automatiquement mis hors compétition. Passé cette date le club n'aura plus la priorité concernant la concession du terrain qui leur était attribuée la saison précédente.

La réunion annuelle des clubs Loisirs SUPPORTERS et BARIANI aura lieu le :  
Mercredi 13 Septembre 2017 à 18h30

La réunion annuelle des clubs Loisirs SAMEDI MATIN et FRANCILIENS aura lieu le :  
Judi 14 Septembre 2017 à 18h30

Au siège de la LPIFF, 5 place de Valois, 75001 PARIS.

La Commission prend note des courriers des équipes ETUDIANTS DYNAMIQUES, TIR BOIS DE BOULOGNE, ALORA, et s'efforcera de leur donner satisfaction dans la mesure du possible.

Prochaine réunion : mercredi 06 septembre 2017.